

## CFAO MOTORS TOGO ouvre son showroom automobile



tous les samedis de 9h00 à 13h00



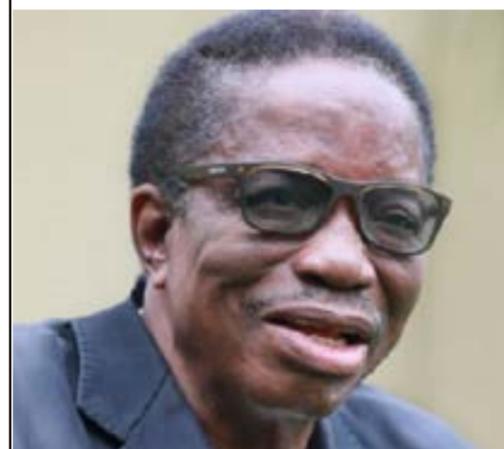
**SOCIAL** P.8

# Novissi, un modèle togolais



**POLITIQUE** P.2

**La classe politique salue la mémoire de l'un des pères de la démocratie togolaise**



**ECONOMIE** P.7

**COVID-19 : baisse du chiffre d'affaires de plus de 90% des entreprises**

**SANTE** P.9

**Analyses médicales : la grande galère des patients des hôpitaux publics**

**MODE** P.13

**Le streetwear, la tendance de notre époque**

## Editorial

infos N°250 | Du 03 au 17 juin 2020

☞ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOULETE

### Apprendre à vivre avec la COVID-19

Depuis environ 6 mois, la pandémie du Coronavirus s'est installée sur tous les continents et a déjà causé plus de 300.000 morts. Après les hésitations et les atermoiements de certains dirigeants mondiaux ayant favorisé la propagation du virus, la quasi-totalité des gouvernements a pris la mesure du caractère très contagieux du virus ainsi que de sa dangerosité. Selon le contexte et la situation, et outre les mesures barrières, chaque pays a mis en œuvre des dispositions pour limiter la propagation de la maladie. Celles-ci, tout en ayant pour vertu de participer à la résolution de la crise sanitaire, participent malheureusement à créer les conditions d'une situation socio-économique désastreuse à terme. Raison pour laquelle, plusieurs leaders de la planète choisissent depuis peu, d'assouplir les mesures prises, y compris en levant tout ou partie des règles du confinement.

Le Togo, à l'instar de beaucoup d'autres pays vit depuis le 1er avril sous le régime de l'état d'urgence, décrété à juste titre par le Chef de l'Etat. Il a entre autres pour conséquences, assumées par les décideurs et comprises par les citoyens, de ralentir les activités économiques. La démarche est simple : privilégier la santé. Aujourd'hui, est venue l'heure d'envisager la levée de cet état d'urgence et des mesures qui y sont liées, notamment l'isolement de la capitale et de certaines villes, de même que le couvre-feu. Il est vrai que les cas ont augmenté depuis deux mois. Mais pas de manière exponentielle comme l'avaient annoncé les prévisions alarmistes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Tous les épidémiologistes indiquent que toute pandémie connaît un pic de contaminations et il nous faudra passer par là. En outre, La Coordination Nationale de Gestion de la Riposte à la Covid-19 soutient que la situation se stabilise. Il ne s'agit pas de demander un changement de paradigme, qui consisterait à prioriser désormais l'économie au détriment de la santé. Mais simplement de faire le constat d'une part que le virus est peu ou prou sous contrôle, et d'autre part qu'en toute hypothèse, nul ne sait quand il disparaîtra ni même s'il le sera. De fait, il nous faudra simplement apprendre à vivre avec lui, avec le respect d'un minimum de règles comme celles édictées depuis le début de la crise : distanciation sociale, port de masques (obligatoires pour le coup dans l'espace public), lavage systématique des mains etc....

Plusieurs pans de notre économie sont en voie d'être sinistrés : transport, tourisme, hôtellerie, restauration, loisirs, événementiels, monde de la nuit etc... Sans oublier le secteur informel. Les mesures d'accompagnement des entreprises et des ménages diligemment mises en œuvre par le gouvernement ne suffiront pas à amortir l'impact socioéconomique de cette crise, surtout si elle devait encore durer.

## La classe politique salue la mémoire de l'un des pères de la démocratie togolaise ☞ Ayi d'ALMEIDA

**I**l aura été, sans conteste, l'un des artisans les plus rompus à la tâche dans la construction de la démocratie togolaise. Me Yawovi Madji Agboyibo, emporté le 30 mai dernier à Paris (France) par un cancer de la prostate qui le rongait depuis longtemps, aura surtout été un homme de conviction. Sa simplicité et son accessibilité expliquent l'hommage unanime que lui rend la classe politique togolaise, indifféremment des bords politiques et des désaccords qu'il a pu connaître avec certains de ses acteurs.

Ils furent quelques-uns à prendre, simultanément ou successivement, le leadership de la lutte pour l'instauration de la démocratie et du pluralisme politique dans notre pays dans les années 90. Les classer selon un ordre de mérite serait hasardeux et sujet à polémiques, tant chacun à son niveau et selon sa position a été d'un concours important.

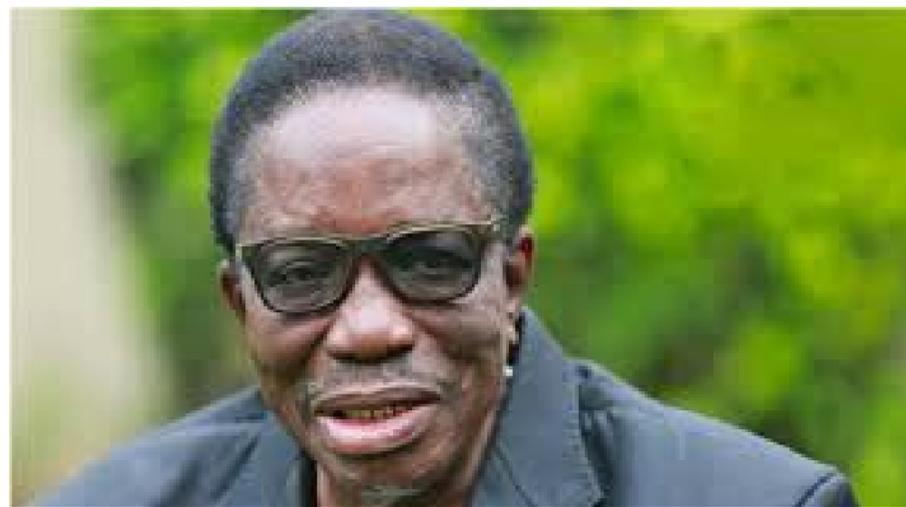
Cependant, s'il faut en désigner un et choisir la figure emblématique du combat pour une modernisation de notre régime politique, peu pourront disputer à Me Yawovi Agboyibo, le statut de père de la démocratie togolaise. A la tête du Front des Associations pour le Renouveau (FAR), il avait réussi à obtenir l'essentiel des acquis démocratiques d'aujourd'hui : libéralisation de l'espace public, multipartisme, élections pluralistes, liberté d'association, liberté d'expression et de la presse, amnistie et retour des exilés politiques, promotion et respect des droits de l'homme etc. Son atout : d'une part son audience auprès des couches populaires et, d'autre part, sa proximité avec Gnassingbé Eyadéma.

En effet, avocat réputé dans les années 80, il était notamment le conseil de plusieurs sociétés d'Etat, siégeait comme député indépendant au temps du parti unique le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) et a dirigé le premier bureau de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) créée par le pouvoir en 1987.

De fait, il pouvait discuter avec l'ancien président qui lui faisait confiance. Le leitmotiv qui a fait le succès de son action et permis bon nombre de réformes politiques : pression de la rue couplée à la négociation.

A l'heure de la Conférence nationale souveraine, l'arrivée sur la scène politique de nouveaux acteurs avec un discours plus radical contre le régime, va changer la donne. L'ancien Premier ministre sera dès lors jugé trop modéré et accusé par moments par la frange la plus dure de l'opposition comme une béquille du pouvoir. Sa proximité avec Gnassingbé Eyadéma, considérée jusque-là comme un atout puisqu'elle permettait régulièrement de lever les tensions et de faire progresser sans trop de dégâts la cause démocratique, sera désormais vue comme un handicap.

Cela ne l'empêchera pas de sortir victorieuse avec sa formation le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) des premières élections législatives pluralistes en 1994, remportées avec 36 des 41 sièges en jeu. Une interprétation malicieuse de



Me Yawovi Agboyibo

la Constitution par le Chef de l'Etat et un désaccord avec son allié de l'opposition, l'Union togolaise pour la démocratie (UTD) d'Edem Kodjo, l'empêcheront de diriger la Primature.

Cependant, la poussée de l'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist Olympio lors de la présidentielle de 1998 et qui ne se démentira plus jusqu'à l'accord RPT-UFC de mai 2010, va définitivement lui faire perdre la place de N° 1 de l'opposition togolaise, que son bref passage à la Primature en 2006 à la tête du gouvernement d'union nationale mis en place après l'Accord Politique Global (APG), ne lui a pas rendu. Toujours cité sur la « short list » de ceux qui auraient pu avoir un destin national, les événements ne le lui auront pas favorisé. Pas plus que ses scores lors des présidentielles auxquelles il a participé. Ils n'ont jamais dépassé les 10% de voix : 9,6% en 1998, 5,20% en 2003, 3% en 2010.

#### Taches :

Malgré un parcours professionnel exemplaire et politique riche, l'ancien président du CAR aura tout de même fait des choix critiquables. Comme celui de ne pas assumer par moment l'identité et l'autonomie de son parti, par peur du jugement de l'opinion et des réseaux sociaux, ou encore de ceux qu'il appelait « les disciples du gourou ». Ses égarements au sein de la C14 dont il n'épousait visiblement pas les méthodes et dont le leader, Tikpi Atchadam l'horripilait à cause de l'illisibilité de sa ligne et de l'exploitation improductive qu'il faisait de sa popularité naissante, le conduiront au suivisme et à la discipline de groupe qui lui feront boycotter les législatives de 2018 ; décision qu'il regrettera trop tard.

Le choix d'être absent à la présidentielle de 2020, pourtant à deux tours, après l'avoir

été à celle de 2015, se privant ainsi d'une forte opportunité d'expression politique et d'exposition médiatique, fut aussi une erreur.

Mais c'est surtout la séquence du come-back à la tête du parti, au prix d'un mélodrame et d'un déchirement fratricide presque direct sur les médias, qui aura provoqué in fine le départ de plusieurs cadres du parti, dont les emblématiques Dodji Apévon, Gahoun Hégbor, James Amaglo, qui laissera des taches sur son parcours presque sans fautes.

#### Succession incertaine :

Il est bien évidemment très compliqué de trouver un successeur à une personnalité de la trempe de Me Yawovi Agboyibo, qui a dirigé sans partage son parti et surtout, n'a adoubé aucun dauphin de son vivant. L'absence des historiques du parti désormais dirigeants des Forces Démocratiques pour le Renouveau (FDR) offre de l'espace pour les ambitions. Un temps évoquée du vivant de son père, la piste Pascal Agboyibo, éminent avocat, semble fermée à court et moyen terme.

Le concerné ne semble pas intéressé par le marigot politique togolais, dont il dit que « la seule chose qu'on est sûr de prendre ce sont des coups » ; et pas forcément venant du côté qu'on pense ». Pour avoir été très longtemps dans l'ombre tutélaire du « patriarche » et avoir fait preuve de fidélité à toute épreuve, y compris dans les moments de forte turbulence, Jean Kissi est légitime à postuler à la direction du parti.

Son militantisme et son expérience d'élus, ancien député et aujourd'hui conseiller municipal, seront sans aucun doute d'un atout certain à l'heure de la reconstruction, sans les bras protecteurs du président fondateur. Mais tout le monde le sait, les successions non organisées donnent toujours lieu à des affrontements d'ambitions.



**#CQFS**

**Une dizaine d'impôts supprimée** pour plus de simplicité. En première ligne, la taxe sur les salaires et la formation ainsi que la surtaxe sur la propriété.



Office Togolais des Recettes - OTR

# Kifema Capital, un outil de financement de Togo Invest pour booster le Plan National de Développement (PND)

Jean-Paul  
AGBOH AHOUELETE

La transformation structurelle de l'économie togolaise, dont les autorités ont fait le pari, est portée par un ambitieux plan quinquennal, couvrant la période 2018-2022 et dénommé Plan national de développement (PND). Il s'agit pour le Gouvernement, grâce à des investissements stratégiques dans des secteurs clés comme les infrastructures, la logistique, l'agriculture ou encore les mines (...), d'assurer la prospérité économique et sociale de tous les Togolais. Au cœur du dispositif pour attirer des investissements publics comme privés, Togo Invest. Avec des partenaires institutionnels, cette holding dont l'Etat est l'unique actionnaire, a créé un innovant véhicule d'investissement dénommé Kifema Capital, pour regrouper l'ensemble des investisseurs togolais nationaux et de la diaspora souhaitant intervenir sur des projets du PND.

Pour la mise en œuvre du PND, Togo Invest a défini ses domaines d'intervention en priorisant les projets à haute valeur économique et sociale pour le pays, notamment dans les secteurs suivants : agriculture, secteurs portuaire et aéroportuaire, énergie, finances et infrastructures publiques. Ses critères pour engager un partenariat avec les porteurs de projets structurants sont de plusieurs ordres : selon la nature du projet, un minimum de participation de Togo Invest lui permettant d'exercer un rôle d'actionnaire actif, la création d'emplois pour les Togolais, une gouvernance transparente et conforme aux meilleures pratiques d'affaires, la création de revenus directs et indirects pour l'Etat ou encore le respect de la réglementation en vigueur.

De fait, plusieurs projets sont conçus par Togo Invest, notamment celui dénommé Corridor de Transport du Togo (CDT). Il s'agit d'un projet ambitieux pour développer un réseau d'infrastructures de transport moderne (rail, route, logistique, pipeline, et télécommunications) allant du Port Autonome de Lomé à la frontière nord avec le Burkina Faso. L'objectif du CDT est d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du corridor Lomé-Cinkassé, tout en libérant le potentiel économique de toutes les régions du Togo.

Dans ce cadre, plusieurs projets identifiés comme prioritaires dans le PND sont en cours d'étude et ou de mise en œuvre par l'institution à savoir (1) un projet de Port Sec à développer sur une superficie de 100 hectares dans les environs de Cinkassé, (2) un chemin de fer de 670km, (3) une zone économique spéciale et une Plateforme

Logistique Multiservice. Le projet Plateforme Logistique Multiservices consiste à développer à 7km du port de Lomé une infrastructure logistique composée d'une route dédiée avec accès au port, d'un espace de stationnement pour les camions, des infrastructures de base sur le site et autres installations appropriées (centre logistique et de contrôle, bureaux, logements et restaurants). Celui de la Zone économique spéciale est en lien avec l'axe 2 du PND pour la transformation industrielle.

Ce projet d'infrastructure stratégique en lien avec les orientations du PND permettrait d'accélérer le transport conteneurisé vers les pays du Sahel et aurait un impact, fort et positif, sur l'industrie logistique, avec de milliers d'emplois à la clé.

### Solution de financement des projets d'intérêt national

Pour financer l'ensemble de ces projets entrant dans le cadre du PND, dont le coût global est estimé à 4 622 milliards de francs CFA (7 milliards d'euros) avec 65% attendus du secteur privé, Togo Invest a mis en place Kifema Capital SAS afin de syndiquer les contributions venant du secteur public comme du privé national. A propos de Kifema Capital, Monsieur Marc Alberola, le Directeur Général du Groupe Eranove dit : « c'est un instrument innovant de mobilisation de ressources dans la sous-région qui a un bel avenir devant lui ».

Les principaux actionnaires de ce véhicule d'investissement créé en octobre 2019, sous forme de société par actions simplifiées, sont la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), l'Institut nationale d'assurance

thermique à cycle combiné dotée d'une capacité de 65 MW dans la zone du Port autonome de Lomé. « L'avantage du cycle combiné est l'augmentation de la capacité de production sans utilisation supplémentaire de combustible, réduisant ainsi la pollution » détaillent les initiateurs du projet.

La centrale fonctionnera

défi de l'accès à l'électricité et à l'eau en Afrique ».

Afin de maintenir ce bon cap dans la collecte des ressources nécessaires pour la réalisation des projets structurants du PND, Monsieur Ekué Mivédor, Directeur général de Togo Invest et par ailleurs président de Kifema Capital, appelle le secteur privé à nouer des partenariats : « nous espérons compter sur la participation de tous les togolais y compris ceux de la diaspora pour la concrétisation de ces projets qui, sans doute, seront catalyseurs de l'économie togolaise », déclare-t-il.

### Créer des champions locaux

Après la réussite de la mobilisation des investisseurs autour de la centrale thermique KEKELI, la présidence de Kifema Capital assure de l'imminence d'autres projets, comme la création d'une Zone industrielle, ou celle de la Plateforme logistique multiservices.

Toutefois, la concrétisation de certains projets d'infrastructures va nécessiter que Togo Invest soit suffisamment capitalisée, avec des actifs productifs de revenus. « Nous y travaillons avec notre actionnaire, afin de doter Togo Invest des moyens nécessaires lui permettant de véritablement jouer son rôle, et de réaliser les objectifs qui sont les siens », a indiqué Ekué Mivédor.

L'une des plus grandes perspectives de Kifema Capital est de renforcer le contenu local dans les projets de développement en permettant aux opérateurs économiques togolais d'investir dans les grands projets, de bénéficier du transfert de technologie et ainsi, de créer des champions locaux à même d'initier et de développer des projets dans les différents secteurs stratégiques du pays.

« L'objectif à long terme est de faire de notre véhicule, une holding avec la création de filiales qui investiront dans les secteurs porteurs qui seront identifiés », explique monsieur Mivédor. Selon lui, Kifema Capital identifiera et proposera, à travers ses actionnaires, d'autres projets d'envergure nationale dans les secteurs clés notamment le transport, l'agriculture, l'énergie, l'immobilier et les télécommunications, conformément à son objet social.

Atout maître de Togo Invest, Kifema Capital devrait donc permettre à la holding d'Etat, chargée de conduire le développement et la mise en œuvre d'investissements stratégiques par et pour l'Etat, de développer et de tirer profit des investissements durables.

Pour rappel, le « véhicule » est un terme usité en finance pour qualifier une entité juridique destinée à recevoir ou à acquérir des actifs adossés à des dettes. Il peut être ainsi sollicité pour la titrisation d'actifs.



Samuel Ekué Mivédor, Président de Kifema Capital

maladie (INAM), la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT) et Togo Invest. Kifema Capital est destiné à regrouper dans un premier temps l'ensemble des investisseurs togolais, qu'ils soient issus du secteur public ou privé. Les projets d'investissement relevant de son portefeuille sont essentiellement ceux du PND, ou tout autre projet d'intérêt national s'inscrivant dans l'objet social de Kifema Capital. Pour ce faire, le fonds prendra des participations dans des entreprises de droit togolais, gèrera, contrôlera et mettra en valeur lesdites participations etc.

### Kekeli Efficient Power, la preuve par l'action

Grand chantier dans le secteur énergétique, la construction de la centrale thermique KEKELI, est le premier projet dans lequel intervient Kifema Capital.

Le projet KEKELI consiste en la conception, le financement, la construction et l'exploitation sur une

principalement au gaz naturel, auquel peuvent être substitués le propane 95 comme combustible secondaire ou encore le Distillate diesel oil (DDO) comme celui de secours.

Outre la centrale, le projet comprend également la construction d'un poste d'évacuation d'énergie de 161 KV et d'une ligne d'évacuation de l'énergie de 161 KV vers le poste d'interconnexion au réseau national de Lomé Port.

Pour sa mise en œuvre, une société dénommée Kékéli Efficient Power S.A. (KEP) a été créée, avec pour principaux actionnaires Kifema Capital qui détient 25% du capital social et le reste par Eranove, un groupe de référence en Afrique subsaharienne, spécialisé dans le secteur de la production et de la distribution de l'électricité ainsi que d'eau potable.

Kifema Capital représente la participation togolaise dans l'actionariat de KEP. Il crée ainsi des opportunités pour les investisseurs togolais désireux de contribuer au développement économique de leur pays.

Pour réaliser le projet KEKELI, un investissement total de plus de 82 milliards FCFA a pu être levé par Kifema Capital et Eranove. La participation massive des banques locales et sous régionales à hauteur de 80% du total de l'investissement, confirme déjà le niveau de confiance des acteurs financiers vis-à-vis de ce jeune véhicule. Comme l'indique d'ailleurs Monsieur Marc Alberola « ce projet illustre parfaitement le modèle multilatéral regroupant des partenaires panafricains et pan-européens que nous souhaitons promouvoir pour répondre au



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 22 50 91 01 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

#### • Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

#### • Rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU

#### • Collaboration

Edem QUIST  
Wilfried ADEGNIKA  
Charles KOLOU

Nana GARBA

Esaïe EDOH

#### • Distribution

Damali

#### • Maison du journalisme

Casier N°49

#### • Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo  
Tél. +228 90054237 / 99587773

#### • Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 92 53 53 69

+228 97 54 00 61

Lomé Togo

#### • Tirage

2500 exemplaires

COVID-19 :

✉ Ibrahim SEYDOU

## Baisse du chiffre d'affaires de plus de 90% des entreprises togolaises

**L**a pandémie du Covid-19 a provoqué une crise sanitaire mondiale sans précédents et des bouleversements socio-économiques importants. Les pays doivent faire face à un ralentissement de leurs activités. En première ligne, les entreprises touchées de plein fouet par la situation. Dans une étude publiée fin mai et intitulée « les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur les activités des entreprises du secteur privé togolais », la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) révèle les grandes difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées.

Les résultats de l'étude réalisée par la CCIT en collaboration avec des partenaires techniques et financiers notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, (INSEED) et l'Université de Lomé (UL), révèlent que 92% des entreprises ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires entre février et mars 2020. Dans l'ordre décroissant, le secteur des services est celui dont le plus d'entreprises (93,5%) ont connu la plus forte baisse, suivi de ceux du commerce (92,6%), de l'industrie, mines et BTP (92,0%) et de l'agriculture (87,2%). De fait, plus de 34% des entreprises du secteur privé togolais ont vu leur chiffre d'affaires baisser de plus de 75%, près de 62% des entreprises ont enregistré une baisse de plus de 50% contre

seulement un peu moins de 13% qui ont vu leur chiffre d'affaires baisser de moins de 25%.

Par rapport à l'emploi, il ressort de l'étude que près de 62% des entreprises du secteur privé togolais ont gardé la totalité de leurs salariés malgré les difficultés liées au Covid-19. Le licenciement, la baisse de la production, l'arrêt temporaire des activités concernent davantage les petites entreprises.

Les entreprises du secteur privé qui opèrent dans le commerce sont davantage confrontées au problème de baisse de ventes et d'approvisionnement. Par ailleurs, en plus des problèmes d'approvisionnement, les entreprises qui exercent dans la branche des services ont une baisse de leurs activités. Ces difficultés sont plus

nombreuses pour les entreprises exerçant dans le secteur industriel, mines et BTP qui en plus des difficultés d'approvisionnement et d'accès au financement, ont aussi des problèmes de baisse de leur production et de diminution de leurs ventes. Quant aux entreprises opérant dans le secteur agricole, la baisse des ventes est la difficulté majeure suivie du problème d'accès au financement, de transport de marchandises en plus du problème d'approvisionnement.

Les entreprises ont plus opté (53,8%) pour le travail à temps partiel. D'autres ont préféré arrêter temporairement leurs activités (24,6%), mettre en chômage technique leurs employés (21,3%) ou baisser leur production (13,3%). Le travail à temps partiel est une mesure prise par presque tous les secteurs d'activités avec une forte dominance pour les



Germain Essohouna Meba, Président de la CCIT

petites entreprises. En revanche certaines entreprises ont licencié leur personnel (5,2%) ou simplement ont changé d'activités (2,7%). « Ces mesures permettront aux entreprises de tenir certainement à court terme mais si la pandémie perdure dans le temps, toutes ces mesures risquent de ne pas tenir longtemps et beaucoup pourraient déposer leur bilan » note l'étude.

Globalement les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont

jugées pertinentes par plus de 50% des entreprises. Plus de 58% des entreprises du secteur agricole jugent ces mesures pertinentes. Près de 54% des entreprises du secteur industriel, mines et BTP pensent la même chose. Un peu moins de 53% des entreprises du secteur commerce jugent pertinentes ces mesures contre environ 52% du secteur des services qui pensent que les mesures prises par le gouvernement togolais pour lutter contre le covid-19 sont pertinentes. (Suite à la page 6)

## OFFREZ-VOUS VOTRE TOYOTA\* AVEC LA NOUVELLE LOI DE FINANCES

~~15.700.000 F<sub>TTC</sub>~~



# 9.800.000 F<sub>NET</sub>

OFFERTS

1 an d'assurance\*  
1 an d'entretien

\* Assurances aux tiers  
\* Dans la limite du stock disponible et de l'application de la nouvelle loi de finances 2020



Bd Eyadema, 01 BP 332 Lomé  
Tél: 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com



## FILIERE COTONNIERE :

Charles KOLOU

## La campagne 2019-2020 bouclée avec une production en baisse

La filière cotonnière a connu une baisse de rendement au cours de la campagne 2019-2020. Selon les statistiques officielles, 116 000 tonnes de coton graine ont été récoltées contre 137 000 tonnes pour la campagne précédente, soit une baisse de 21 000 tonnes. Une mauvaise performance pour les acteurs de la filière qui envisagent atteindre à l'horizon 2022 une production de 200 000 tonnes de coton graine. Pour la nouvelle campagne, réunis à Kara le 20 mai dernier, ils se sont lancés le défi de produire au moins 152 000 tonnes de coton grain et emblavés au minimum 190 000 hectares.

Plusieurs raisons sont évoquées par les acteurs de la filière coton pour expliquer la baisse de la production enregistrée à l'issue de la campagne agricole 2019-2020, dont principalement la pluviométrie.

De fait, la campagne agricole a été marquée par une mauvaise distribution des pluies avec de grandes poches de sécheresses en début de saison. Celle-ci a constitué un facteur limitant à l'emblavure des parcelles. De même des cas d'inondations ont été enregistrés en fin de campagne occasionnant des pertes de capsules de coton.

Au-delà des caprices météorologiques auxquels ont été confrontés les cotonculteurs, les acteurs ont aussi relevé à l'issue de leur rencontre-bilan de Kara, l'attaque des champs par des insectes ravageurs piqueurs-suceurs. Techniquement, certains paysans ne sont pas parvenus à respecter les itinéraires techniques de production recommandés dans la production durant la campagne agricole.

#### Une Task Force pour relancer la production

Pour la nouvelle campagne, il est prévu une production minimale de 152.000 tonnes de coton grain et un emblavement de 190.000 hectares. Pour y parvenir, le ministre de l'agriculture Noël Bataka a mis en place une Task Force. Celle-ci

est composée entre autres de l'Institut Togolais de Recherche (ITRA), de l'Institut Conseil et Appui Technique (ICAT), et de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo ( NSCT ), a pour mission d'accompagner les producteurs de coton afin d'atteindre l'objectif fixé pour la campagne. Cette commission a été appelée dans l'accomplissement de sa tâche à la rigueur, à la discipline, à la cohésion ainsi qu'à la redevabilité par le président du conseil d'administration de la NSCT, Kossi Messan EWOVOR.

Au-delà de la Task Force, les producteurs sont exhortés à veiller à une application rigoureuse des itinéraires techniques optimums afin de relever le niveau de rendement. La NSCT dirigée depuis quelques années par Nana Adam Nanfame a entamé il y a quelques jours une campagne de sensibilisation des cotonculteurs.

L'engagement de l'ensemble des acteurs engagés à se mobiliser pour accompagner les producteurs pour acter définitivement la nouvelle ambition de la filière qui est d'apporter de la valeur ajoutée au coton par la transformation locale, devra aussi permettre une hausse de la production à l'issue de la nouvelle saison.

Durant la campagne, les prix des intrants resteront inchangés et le

prix du kilogramme du coton graine est fixé à deux cent vingt-cinq (225) FCFA.

#### La production cotonnière au Togo en chiffre

La culture du coton au Togo remonte à plus de 2 siècles mais ne sera exportée pour la première fois qu'en 1902. La meilleure performance de la filière a été enregistrée à l'issue de la campagne 1998-1999 où le Togo a exporté 187.703 tonnes de coton grain. Après cette année, la filière cotonnière va enregistrer une baisse drastique de la production due entre autres à la mauvaise gestion avec des impayés dus aux producteurs.

Le bilan des campagnes cotonnières des années 2005-2006 et 2006-2007 seront respectivement de 22.000 et

Evolution de la production cotonnière de 2014 à 2020 au Togo	
Campagne cotonnière	Production en tonne
2014-2015	114.000
2015-2016	81.000
2016-2017	105 000
2017-2018	117.000
2018-2019	137.255

24.000 tonnes. Après une dizaine d'années de mauvaises performances successives, la filière du coton encore appelée l'or blanc va retrouver progressivement ses lettres de noblesses avec en 2009 la création de la NSCT après dissolution par l'Etat de la Société Togolaise de Coton



Champ de coton

(SOTOCO).

Après 27.000 tonnes de coton graine récoltées à l'issue de la première campagne sous l'ère NSCT, la production va atteindre 46.844 tonnes après la campagne 2010-2011. La production va croître pour atteindre 114.000 tonnes à l'issue de la campagne 2014-2015. La suivante va connaître une baisse de la production de 33 mille tonnes soit un total de 81.000 récoltés.

Pour une superficie de 129.000 hectares emblavés durant la campagne 2016-2017, la production va passer cette fois-ci à 105 000 tonnes. La campagne 2017-2018 va être plus prolifique avec 117.000 tonnes de coton grain récoltés soit une progression de 8% pour environ

168.000 hectares emblavés. Celle de 2018-2019 va enregistrer une augmentation de la production de 17% par rapport à l'année précédente avec 137.255 tonnes de coton-graine pour un rendement de 764 kg/hectare. Ainsi sur dix années soit de 2009 à 2019, la production de coton grain au Togo va passer de 27 000 tonnes à 137000 tonnes soit soit une augmentation de 110 000 tonnes.

Cette tendance à la hausse maintenue depuis quelques années a connu une baisse à l'issue de la campagne 2019-2020 où la production a chuté de 21 000 tonnes passant de 137.000 à 116 000 tonnes. A l'horizon 2022, le Togo ambitionne produire 200.000 tonnes de coton graine de 95% de premier choix, avec un rendement moyen de 1600 kg/ha et produire plus 85% de coton fibre de qualité de tête.

Le coton contribue pour 20 à 40% des recettes d'exportation et entre 1% et 4,3% au PIB en fonction du niveau de production. Sa fibre est le 4<sup>e</sup> produit d'exportation après le clinker, le ciment et les phosphates.

## COVID-19 : (Suite de la page 4)

La mise en application des mesures barrières engendrent des coûts financiers aux entreprises du secteur privé surtout dans le sous-secteur de la santé. En termes de résilience, en l'état actuel de la pandémie, plus de la moitié des entreprises pensent pouvoir redémarrer leurs activités avec une proportion plus élevée dans l'industrie, mines et BTP, les services et l'agriculture. Si la pandémie dure plus de trois mois, plus de

92% des entreprises du secteur privé pensent ne pas pouvoir rembourser leurs prêts.

Également plus de 84% des entreprises estiment ne pas pouvoir payer les salaires surtout celles de la branche industrielle,

mines et BTP puis celles du commerce et des services.

#### De nombreuses recommandations

L'étude a formulé une série de recommandations, dont :

- Obtenir des établissements de crédit un report sans frais des remboursements de prêt.
- Encourager les partenaires du secteur privé à différer le paiement des loyers sur une période de 3 mois au moins.
- Donner une subvention pendant la crise d'au moins le SMIG pour chaque employé des petites et moyennes entreprises avec la garantie de non-licenciement.

• Subventionner les mesures de protection des employés et des clients contre la pandémie

• Renforcer la promotion de la consommation locale en prenant des mesures qui facilitent l'accès et la distribution de ces produits locaux.

• Soutenir les petites et moyennes entreprises du secteur privé par une garantie d'accès au financement, l'octroi des subventions et de prêts concessionnels.

• Offrir aux grandes entreprises du secteur privé des lignes de crédit spéciales sous forme de prêts comme mécanisme d'atténuation des risques liés au covid-19 et des allègements fiscaux.

• Exonérer du paiement de

l'IRPP et IS pour une période, les petites et moyennes entreprises du secteur privé.

• Soutenir les sous-secteurs qui éprouvent d'énormes difficultés pour se maintenir par des mesures fiscales spéciales et mettre à leur disposition des lignes de crédits concessionnels.

Pour Germain Meba, président de la CCIT, la mise en œuvre de certaines de ces recommandations pourrait s'appuyer sur des programmes comme le Fonds de Garantie et d'Investissement (FGI) près la CCIT et le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises (PRMN), un programme des pays de l'UEMOA.

Pour rappel, vu les circonstances

et dans le but de respecter les gestes barrières, la collecte des données a été réalisée en ligne. Toutefois des courriers ont été envoyés aux organisations professionnelles, des courriers électroniques aux entreprises, des appels téléphoniques réalisés et une équipe d'agents enquêteurs équipés de tablettes a également été mise à contribution.

Suite à cette collecte, 1 084 entreprises ont renseigné le questionnaire, soit un taux de réponse de 90,0%. Sur cet effectif, 375 sont localisées dans les régions, soit un taux de 35%. Les données issues de la collecte ont fait l'objet d'apurement et d'analyse.

# Les conséquences possibles de la crise et des mesures de riposte sur l'économie togolaise

✎ Ibrahim SEYDOU

**A**u Togo, tout comme dans l'ensemble de la zone UEMOA, des mesures ont été prises pour contenir la pandémie. Celles-ci se distinguent en trois grandes catégories, à savoir les mesures de prévention, les mesures d'urgence sanitaire et les mesures d'atténuation. Le plan de riposte mise en œuvre pour lutter contre le COVID-19 est-il lourd de conséquences sur l'environnement économique et social ? C'est à cette question que le Centre Autonome d'Etudes et de Renforcement des Capacités pour le Développement au Togo (CADERT), conformément à sa mission d'accompagnement des acteurs du développement dans la formulation et la mise en œuvre des politiques nationales de développement, a répondu à travers les résultats d'une recherche intitulée « Note d'analyse des impacts socioéconomiques potentiels du COVID 19 et des mesures de riposte », portant sur les implications socio-économiques potentiels du Covid 19 au Togo. FOCUS INFOS vous livre les grandes lignes de l'impact sur les différentes catégories d'agents.

La crise du COVID-19 engendre sur les économies deux types de chocs. D'une part on distingue les chocs de type exogène liés au ralentissement de l'activité économique mondiale du fait des mesures de prévention et d'urgence sanitaire mises en œuvre dans les pays étrangers et d'autre part les chocs endogènes résultant de la mise en œuvre de ce même type de mesures au niveau national.

## Pouvoir d'achat des ménages

Les mesures prises par le gouvernement togolais visant à limiter la propagation du virus auront un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages. En tenant compte des réalités socioéconomiques qui prévalent au Togo, le gouvernement a opté pour des mesures plus allégées plutôt qu'un confinement total. Néanmoins, ces mesures de prévention et d'urgence sanitaire risquent de renforcer la morosité économique engendrée par la psychose et les anticipations pessimistes des agents économiques. D'où le risque de constater, malgré les mesures d'atténuation, une réduction de l'activité économique, avec ses conséquences en termes de diminution de la rémunération des facteurs de productions détenus par les ménages, de licenciement des employés et d'accroissement du chômage.

En outre, il faut remarquer, qu'une forte proportion des travailleurs africains opère dans le secteur informel (85,8% des emplois<sup>21</sup> en Afrique en 2018) et la plupart survivent au jour le jour. Ainsi, la restriction de leur déplacement entamerait leurs capacités à subvenir aux besoins de leur famille. C'est en cela que les dispositifs de réduction du coût de la consommation d'eau et d'électricité au profit des ménages les plus vulnérables et

le lancement du Programme de transfert monétaire «NOVISSI », permettrait d'amortir la réduction du pouvoir d'achat.

Toutefois, ces dispositifs d'urgence sont temporaires et ne seront pas soutenables pour les finances publiques dans le temps. De plus, étant donné la constante mutation



Odilia Gnassingbé, Directrice exécutive du PI-CADERT

du secteur informel et la fragilité des activités qui y sont exercées par les micro-entrepreneurs, la suspension temporaire des activités signifierait pour beaucoup l'arrêt définitif de leurs activités génératrices de revenus et ce même après la fin de la crise. Il est à noter que le secteur informel comprend également des emplois salariés dont la nature informelle accroît la vulnérabilité des employés. Non protégés par les lois du travail en vigueur, ces derniers pourraient perdre leurs revenus, ou même leurs emplois sans préavis, ni indemnisation.

L'incidence de la pauvreté au Togo qui a connu une fragile amélioration en passant de 58,7% en 2011 à 53,5%<sup>22</sup> en 2017 risquerait de connaître un pic de croissance.

De plus, le capital humain national se verrait dégradé du fait de la fermeture des universités et des écoles. Les mesures à l'étude telle que l'administration de cours par visio-conférence par exemple ne semble pas applicable dans le contexte national. En dépit des investissements consentis dans le secteur des télécom au cours des

dix dernières années, l'accès à une connexion internet de qualité reste marginal<sup>23</sup>.

Les inégalités au sein de la population risquent de s'accroître de même que l'écart déjà croissant entre la capitale et les villes de l'intérieur.

En limitant la communication entre les villes de l'intérieur et Lomé, pourtant principale porte d'entrée des importations, l'approvisionnement des villes de l'intérieur pourrait être limité avec risque de spéculation sur les prix et inflation géolocalisée.

## Réduction du chiffre d'affaires pour les entreprises (PME/PMI)

Le principal impact de la crise sanitaire actuelle sur les entreprises (PME/PMI) est la réduction drastique de leur chiffre

d'affaire du fait de la contraction de la demande. Au Togo, une étude réalisée par le Conseil National du Patronat (CNP-Togo) a permis d'analyser l'impact de la pandémie sur les entreprises. Il ressort de cette étude que parmi les entreprises ayant fait l'objet d'enquête, 64% ont subi une réduction de plus de 50% de leurs chiffre d'affaire. De cette baisse découlera l'incapacité à honorer d'une part, les factures des fournisseurs et d'autre part, les dettes contractées pour financer les activités.

A cet effet, l'étude précédemment mentionnée indique que 20% des entreprises enquêtées ont des engagements bancaires, tandis que 26% ont des engagements fiscaux, suivis d'engagements envers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (19%), la compagnie de fourniture d'électricité (19%), la compagnie de fourniture d'eau (16%). Au total 35% des entreprises interrogées avancent rencontrer des difficultés pour honorer leurs engagements.

A cela s'ajoutent les coûts de production plus élevés du fait de la mise en place de mesures corporatives de réduction de la propagation du virus et une hausse des coûts de transaction liée au réaménagement des heures de travail suite à l'instauration d'un couvre-feu. Egalement, la fermeture des frontières aussi bien nationales qu'étrangères bouleverse la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises tributaires des échanges commerciaux internationaux. Ainsi, 31% des entreprises interrogées dans le cadre de l'étude du CNP-Togo déclarent s'inquiéter pour la continuité de leurs activités. Au total 35% des entreprises interrogées avancent rencontrer des difficultés pour honorer leurs engagements.

Dans le but de juguler le cycle d'endettement qui mènerait de nombreuses PME/PMI à la perte de solvabilité, le gouvernement devrait solliciter l'appui de la Banque Centrale (BCEAO) pour mettre en œuvre des plans de financement et de rééchelonnement des dettes des PME/PMI vis-à-vis du secteur financier. Dans ce sens, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a pris des mesures spéciales en faveur

des opérateurs économiques enregistrés dans ses livres. Pour les PME/PMI, une remise de 75% sera appliquée aux majorations de retard sur le paiement des cotisations sociales. Aussi, l'Office Togolais des Recettes qui a déjà mis en place une série de mesures d'accompagnement (l'allègement des actions en recouvrement, la flexibilité dans la gestion des Restes à Recouvrer (RAR) et la suspension des contrôles fiscaux aux entreprises non citoyennes) pourrait en outre proposer des exonérations fiscales pour les secteurs les plus menacés et des réaménagements du calendrier de paiement des taxes et impôts pour les entreprises impactées.

Toutefois, cette situation de crise peut s'avérer favorable pour les entreprises qui misent sur une chaîne de production totalement locale. Bien qu'affectées par le ralentissement général de l'économie, ces entreprises pourraient trouver leur compte en gagnant des parts de marché par rapport aux entreprises qui importent des produits de l'étranger. Par exemple, la rareté des masques chirurgicaux de protection au niveau international, a contraint bon nombre de consommateurs togolais à se tourner vers des masques artisanaux fabriqués sur place.

## Contraintes budgétaires

Depuis la mise en œuvre des Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DRSP) au cours de la fin de la décennie 2000, le gouvernement togolais a initié de vastes chantiers de réformes de l'administration publique dans les domaines de la justice, des droits de l'homme, de la santé et des finances publiques notamment. Celles-ci ont permis au Togo d'être cité parmi les pays les plus réformateurs d'Afrique dans les récents rapports Doing Business.

Ces programmes de réformes exigent la mobilisation constante de revenu pour leur aboutissement. Les nouvelles contraintes budgétaires précédemment évoquées risqueraient de ralentir la mise en œuvre des réformes en cours. Cela aurait notamment pour incidence le ralentissement de l'amélioration de la qualité des services publics constatés au cours des dernières années.

## Novissi, un modèle togolais

**D**ans sa stratégie de riposte contre la pandémie du Covid-19, le gouvernement togolais a mis en place un programme de transfert monétaire. Baptisé «Novissi», le programme vise à soutenir mensuellement tous les travailleurs informels ainsi que les personnes et familles les plus vulnérables, durant la période de l'état d'urgence sanitaire. En moins de deux (2) mois, plus de 10 milliards FCFA sont déjà distribués à 563 757 togolais sur 1 373 706 personnes enregistrées au programme.

Novissi littéralement «solidarité» en ewé, se veut un système de filet de sécurité sociale pensé par le gouvernement togolais. Présenté aussi comme programme de revenu universel de solidarité, il est créé pour venir en aide aux personnes et familles les plus vulnérables qui risqueraient de perdre ou ont déjà perdu leur revenu, en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le coronavirus. «L'objectif du programme Novissi est d'aider les bénéficiaires à payer les nécessités quotidiennes de base telles que la nourriture, l'assainissement et la communication» indiquait le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé dans une tribune publiée chez nos confrères de Financial Times en avril dernier. Le mécanisme est simple. L'inscription se fait sur un téléphone mobile et les fonds peuvent être transférés rapidement. Pour en bénéficier, il suffit d'être un travailleur informel âgé de 18 ans ou plus dont les revenus ont été affectés par la crise et pouvoir prouver son identité avec une carte de vote valide. Le système est transparent et facile à auditer.

«Les paiements sont également effectués directement sur le compte mobile des bénéficiaires. Ceci est rapide, réduit le risque de fraude et élimine le contact avec de l'argent, dont beaucoup craignent de contribuer à propager le virus», a précisé M. Faure Gnassingbé dans sa tribune. Le programme inspiré des mécanismes de transfert monétaire déjà existant au Togo accorde une dotation plus élevée aux femmes qu'aux hommes. En effet, celles-ci bénéficient d'une aide financière de 12 500 francs par mois contre 10 500 FCFA pour les



hommes. La moitié dudit montant est versée toutes les deux semaines.

«Les femmes perçoivent les paiements les plus élevés possibles, car elles sont plus directement impliquées dans l'éducation de l'ensemble du ménage», explique-t-il.

### Modèle salué

Le programme de solidarité Novissi fait du Togo un cas d'école, tant dans son originalité que dans la promptitude du gouvernement à le penser et à le mettre en place. La qualité de sa structuration et sa fiabilité ont séduit plusieurs personnalités dont les Prix Nobel de l'Economie 2019, Abhijit Banerjee et Esther Duflo.

Dans une opinion sur «La crise du coronavirus et ce que peuvent faire les économies impactées», publiée par le journal britannique «The Guardian», les deux économistes ont estimé que le Togo peut constituer un exemple à adopter par de nombreux

pays dans leur stratégie de riposte de la Covid-19. «Pendant une pandémie, lorsque les gouvernements doivent aider le plus grand nombre de personnes le plus rapidement possible, la simplicité d'un revenu universel ultra basique (UUBI) peut être vitale» estime le couple prix Nobel, qui a salué par ailleurs les stratégies adoptées par le Togo dans la gestion du Covid-19.

«Le Togo, petit pays ouest-africain avec ses huit millions d'habitants travaille sur tous ses fronts», se satisfont Abhijit Banerjee et Esther Duflo.

Plusieurs institutions internationales à l'instar du Fonds Monétaire international (FMI) apprécient également le programme Novissi. Mieux, l'institution émet le vœu de voir d'autres pays africain s'en inspirer.

«Sur le programme Novissi, il faut avoir un regard assez objectif : c'est novateur, c'est nouveau, c'est direct et c'est très réactif. Les montants alloués par mois

représentent environ 30% du SMIG et devront permettre aux personnes touchées de survivre dans le contexte du Covid-19. C'est une bonne initiative et je pense qu'elle fera école dans les différents pays africains» a commenté Sampawendé Jules Tapsoba, représentant résident du FMI au Togo.

«On peut se permettre tous les commentaires sur le montant et sur le choix des bénéficiaires ou encore sur d'autres aspects de Novissi. Mais penser un tel programme et l'opérationnaliser en si peu de temps, j'avoue que c'est juste formidable dans un contexte comme le nôtre», se félicite pour sa part le directeur exécutif d'une ONG internationale basée au Togo.

### Merci «Novissi» mais... !

«Merci Novissi», peut se résumer l'essentiel des commentaires des bénéficiaires. «Novissi m'est d'un important secours. Je suis menuisier et mis au chômage par mon employeur depuis de la crise sanitaire. C'est vous dire donc que ma situation financière est très difficile. Cependant, avec mes petites économies et l'apport de Novissi, je gère au mieux en attendant la reprise» témoigne Anicet Afandji.

«Nul doute que c'est une très bonne initiative du gouvernement. Ce transfert monétaire soulage beaucoup ma famille, car comme moi, ma femme coiffeuse en bénéficie également. Ce qui nous permet de faire face un tant soit peu à nos dépenses quotidiennes. L'idéal serait que le programme puisse être pérennisé au-delà de l'état d'urgence» confie Kossi Dévi, cordonnier installé au quartier Totsi.

Quant à Ayélé Kouévi, alias Taméa, une star des réseaux sociaux qui commente régulièrement l'actualité sociopolitique, elle estime que le montant est trop bas. «C'est une bonne initiative. Mais avec la cherté des denrées alimentaires et des produits de premières

nécessités, le montant alloué devrait se situer entre 40 et 50.000 FCFA»

Ce responsable du syndicat des conducteurs de taxi-motos confie pour sa part être resté sur sa faim, indiquant que les 20.000FCFA initialement annoncés à leur adresse n'aient pas à ce jour étaient versés, en dépit des formalités effectuées. Il relève aussi le cas de bon nombre de ses collègues qui ne bénéficient pas du programme pour n'avoir pas mentionné leur profession de conducteurs de taxis-motos sur leur carte d'électeur.

### Plus de 10 milliards FCFA

A ce jour, plus de 10 milliards FCFA ont été distribués à environ 563 757 personnes en quatre tranches. Parmi ces bénéficiaires 369 102 sont des femmes et 194 655 des hommes. Au titre de la première tranche, le programme Novissi a touché 563 757 pour plus de 3 milliards FCFA transférés. Pour la seconde tranche, un total de 2 milliards 988 millions FCFA a été distribué à 511 818 personnes vulnérables. Plus de 2 386 millions CFA ont été transférés à 409 076 personnes pour le compte de la troisième tranche contre 409 076 paiements effectués au titre de la 4ème tranche pour 1 696 846 375 FCFA.

La baisse du nombre de bénéficiaires s'explique par la mise à jour du fichier avec la suppression des cas de fraudes et des personnes non-bénéficiaires enregistrées au lancement du programme.

A ce jour, 1 373 706 personnes se sont déjà inscrites au programme, dont ne bénéficient pour l'instant que les populations du Grand Lomé et de Tchoudjo où est institué un couvre-feu allant de 22h à 5h.

## Vient de paraître «Gestion optimale des portefeuilles d'actifs financiers» aux Editions universitaires européennes

La mondialisation a entraîné de nombreux bouleversements surtout en matière des échanges internationaux, créant ainsi un environnement économique et financier incertain, qui favorise la couverture des risques d'inflation et de volatilité des cours boursiers par les produits essentiels de base. C'est dans ce contexte qu'est publié l'ouvrage intitulé «Gestion optimale des portefeuilles financiers» qui apporte les contributions de l'auteur à travers ses expériences pratiques et ses travaux de recherche. Il s'agit, à partir d'un cas pratique de gestion de portefeuille d'actifs financiers

tel que celui du Fonds Régional de Développement de la Cedeao (FRDC), de poser la question de l'atteinte des objectifs au regard de la mise en œuvre des règles de gestion prudentielle et des fluctuations des cours sur le marché.

De fait, l'auteur a-t-il pu observer qu'il y a une non maîtrise des mécanismes de gestion prudentielle des actifs financiers et une faible diversification des titres du portefeuille dues à un bas niveau des capitaux investis. Ces deux hypothèses de travail ont guidé les grandes lignes de l'ouvrage dont l'objectif général est de contribuer à

accroître les rendements des titres.

Il comporte deux parties. La première présente le FRDC et les mécanismes de gestion prudentielle des actifs financiers. L'étude a mis en exergue l'approche méthodologique et le choix des variables tout en présentant un modèle d'analyse.

La deuxième partie propose une approche de solutions pour une meilleure gestion du portefeuille des actifs financiers. Elle traite les différentes conclusions tirées des résultats de l'étude et des faiblesses constatées. L'auteur a également envisagé des solutions pour une



Séna-M. Blagooee

meilleure diversification ainsi qu'une gestion optimale des titres, le modèle de détermination de la valeur

effective globale des actifs financiers du portefeuille (VEGAF).

### A propos de l'auteur :

Séna-M. Blagooee est né à Aného en 1951. Après ses études primaires et secondaires à Atakpamé, à Lomé et au Ghana, il fit ses études supérieures au CAMPC d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) et à l'IAEC Lomé/Fondation Universitaire Mercure de Bruxelles. Nanti d'un Master II en Management des Entreprises, il a été pendant 26 ans, fonctionnaire de la CEDEAO, cadre financier de la BIDC.

## ANALYSES MEDICALES :

## La grande galère des patients des hôpitaux publics

**L**es patients admis aux soins, les nuits, les week-ends et les jours fériés dans les hôpitaux publics, et souffrant de pathologies nécessitant des analyses médicales pour le début ou la poursuite du traitement, doivent se préparer à vivre une grande galère. En effet, les laboratoires publics n'assurent pendant ces périodes qu'un service minimum. Avec toutes les conséquences que cela peut engendrer.

Les laboratoires d'analyses médicales logés dans les centres de santé publics fonctionnent comme tous les autres services publics. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 14h à 16h. Les prélèvements se font uniquement entre 7h et 11h et concernent l'hématologie, la biochimie, la parasitologie, l'immunologie et la bactériologie. La tranche de 11h à 13h est consacrée à la manipulation des échantillons prélevés et les résultats rendus disponibles dans les kiosques à partir de 14h30.

Structures d'intervention d'urgence, les laboratoires assurent tout de même le service les nuits, les week-ends ou encore les jours fériés, sauf qu'il est minimum. Pour le Dr Alou Essowè, surveillant du bloc laboratoire du Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (CHU S.O.), le manque de personnel explique en grande partie cette situation. Dans ce centre, ils ne sont que 19 techniciens, un médecin biologiste et un professeur agrégé en bactériologie et virologie. « Pour assurer la garde, nous ne sommes souvent que 3 voire 4, et parfois moins à être déployés », confirme Agnassé Augustine, technicienne de laboratoire au CHU S.O. « Comme



Des techniciens de laboratoire en pleine manipulation des échantillons

tous les employés notamment de la fonction publique, le personnel des laboratoires a droit également au repos les week-ends. Avec un effectif plus important, nous aurions pu instaurer un système de rotation en vue d'assurer la permanence», s'explique-t-elle. Avec le Covid-19, la situation s'est empirée avec l'affectation d'une partie du personnel pour la réalisation des tests.

De fait, le processus de traitement des patients admis aux soins en dehors des heures ouvrables s'en trouve fortement ralenti. « Une fois, admis aux soins un vendredi nuit, j'ai dû

attendre jusqu'à lundi avant qu'on ne me fasse le prélèvement pour l'analyse de glycémie», témoigne un patient.

En outre, toutes les unités d'analyse ne sont pas opérationnelles. « Le personnel de garde n'intervient pas dans tous les domaines », renseigne le Dr Alou.

Aux heures de garde, seuls quelques examens biologiques sont réalisés par les techniciens déployés. « Le week-end et les nuits, seuls les prélèvements et manipulations d'échantillons pour la créatinémie, l'urée, la glycémie, le groupage sanguin, la glusosurie, la cétonurie, le LCR, le NB ou encore le TH

sont réalisés. Ceux-ci sont jugés urgents. Un médecin qui demande une analyse autre que ceux que j'ai cités, ne peut avoir de suites favorables que le lendemain s'il fait la demande la nuit ou à partir de lundi si elle est faite le week-end », détaille le Dr Alou Essowè. « En ce qui concerne les analyses bactériologiques, certains prélèvements peuvent être reçus et analysés à la première étape. Le reste de la procédure ne se fait que les jours ouvrables », précise Agnassé Augustine. La raison : le personnel souvent déployé pour assurer la garde n'a pas la compétence requise pour réaliser tous les examens. « Il y a un problème de manipulation des échantillons prélevés qui se pose. Tous les techniciens de laboratoires ne sont pas formés pour la réalisation des mêmes analyses. Chacun a son domaine d'intervention. C'est ainsi qu'aux heures de garde, si par exemple un technicien formé en hématologie est programmé et qu'on lui demande une analyse de parasitologie, il ne pourra pas répondre. Le patient devra donc attendre jusqu'à ce que le technicien qualifié dans ce domaine ne soit disponible le jour ouvrable »,

Par ailleurs, les patients doivent faire face au coût des analyses variant entre 700 et 10.000 FCFA ainsi qu'à la disponibilité des réactifs. « Il y a des réactifs qui coûtent extrêmement chers sur le marché. Si un patient arrive le week-end pour une analyse dont le réactif est sur cette liste, elle ne lui pourra pas être réalisée. En effet, le laboratoire

préfèrera avoir un nombre élevé de patients pour lequel cette analyse a été prescrite pour une réalisation unique. Par souci d'économie. Les réactifs dont il est question sont très sensibles et ce serait du gaspillage d'ouvrir les flacons et de les laisser pour une longue durée», justifie Agnassé Augustine

Devant ce tableau où s'associent manque de personnel et de réactifs ainsi que l'insuffisance du plateau technique, les médecins se disent impuissants et ce sont les patients qui en paient souvent le prix fort.

## Responsabilité de l'état.

Si les laboratoires publics ne sont pas opérationnels 24h/24 et 7j/7, la responsabilité en incombe aux pouvoirs publics.

« Les heures d'ouverture et de fonctionnement du laboratoire ne relèvent pas de mes prérogatives. C'est l'état qui l'a instauré », soutient le Dr Alou. Comme la formation des laborantins. Pour autant, les professionnels de santé assurent ne pas rester indifférents à la situation. Ils déclarent être motivés et disponibles. « Nous avons prêté le serment d'Hippocrate pour sauver des vies », confie le médecin. Il propose l'augmentation du nombre de techniciens et ingénieurs de laboratoire. « La demande est forte et il urge que le recrutement des agents soit réalisé en vue de renforcer l'effectif actuel. Ce qui permettrait d'assurer une rotation et la permanence » plaide-t-il.

## Les consultations dentaires à l'épreuve du Covid-19

Nana GARBA

**S**oigner les dents exige une certaine proximité. Or la distanciation sociale est pour l'heure de mise car le Coronavirus continue de se répandre. Quelles mesures pour les dentistes ?

Face à la pandémie, les professionnels de santé et spécifiquement les dentistes sont soumis à une série d'exigences. En dehors des mesures barrières auxquels tous sont astreints, notamment la distanciation sociale, le lavage systématique et régulier des mains, la profession dentaire a décidé de ne limiter leur intervention qu'aux cas relevant de l'urgence. « La profession dentaire togolaise regroupée au sein de l'Ordre national des chirurgiens dentiste a senti le danger très tôt. Ainsi, nous nous sommes déjà réunis et avons organisé une assemblée générale de l'ordre le 14 mars 2020. Au cours de cette réunion, nous avons essayé d'édicter certaines règles pour nous permettre de prévenir la transmission de l'épidémie dans nos cabinets. Nous avons décidé d'arrêter les soins esthétiques. Depuis le

14 mars, nous ne soignons donc que des cas d'urgence » fait savoir le président de l'Ordre national chirurgical-dentaire, le Dr Georges Tokofai. De fait, un protocole a été mis en place pour protéger aussi bien le médecin que le patient : port par le dentiste du masque FFP2, du masque chirurgical, de lunettes et des visières. « Les gens viennent chez nous c'est parce qu'ils ont mal. Nous traitons les caries dentaires chroniques, des infections de la gencive... Ce sont des maladies graves. Et pour le faire nous prenons un maximum de protection », rassure le Dr Tokofai.

Chaque consultation dure une (1) heure de temps, avec 30 minutes de soins et autant de temps pour tout nettoyer et désinfecter entre deux

patients.

Pour les cas non urgents, il est demandé aux malades de préférer des consultations téléphoniques. « Un dentiste devrait échanger avec le patient pour évaluer le niveau d'urgence. S'il ne s'agit pas du dentiste habituel du patient, il devra se mettre en relation avec le médecin traitant afin d'avoir accès au dossier du malade. Il pourra alors demander au souffrant de lui envoyer des photos et, au besoin prescrire des médicaments pour tenter de résoudre le problème » explique le Dr Tokofai. « Si la médication n'est pas l'avenue appropriée, le dentiste pourra alors demander au patient de se rendre à sa clinique pour une intervention », précise-t-il.



Un dentiste portant une visière

## Soins urgents

Par soins urgents et nécessitant une prise en charge immédiate, l'Ordre entend les douleurs aiguës, les infections et saignement importants ou prolongés, les traumatismes buccodentaires.

A contrario, les soins concernant

une dent cassée ou la perte d'une obturation sans douleur associée, l'examen, le nettoyage et la radiographie de routine, le blanchiment des dents, l'ajustement ou la réparation de certains appareils dentaires, ne constituent pas une urgence et donc devront être reportés.

## « SOS DOCTEUR », l'application qui permet un suivi médical à distance

✎ Nana GARBA

**L**a crise sanitaire provoquée par la Covid-19 a fait désertier les centres de santé, qui ont connu une importante baisse de consultations. Les patients, à cause des risques de contamination, recourent pour beaucoup à l'automédication. C'est dans ce contexte qu'a été conçue par l'Ong Internationale Aimes-Afrique, une application mobile et web dénommée « SOS Docteur » pour faciliter le suivi à distance des patients.

L'application « SOS Docteur » est une solution de consultation en temps réel, donnant aux populations depuis leur position géographique, accès à une équipe composée de professionnels de santé 24h/24. Téléchargeable sur Play store et sur le site [www.sos-docteur.org](http://www.sos-docteur.org), c'est un plateau multi-compétences qui comprend les aussi bien professionnels de la santé que les travailleurs sociaux, ou encore les psychologues etc... « C'est un réseau de professionnels qui va utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour aider la population en cette période difficile de Coronavirus. Et en même temps une application favorisant la télémédecine » explique le Dr Serge Michel Kodom, président d'AIMES-AFRIQUE.

« SOS Docteur » sera opérationnelle à partir du 08 juin et fonctionnera avec une équipe à Lomé, composée d'une cinquantaine de



professionnels et d'environ de 150 agents de santé sur toute l'étendue du territoire.

« Les patients, depuis leur maison, leur lieu de travail, peuvent joindre SOS Docteur qui sera disponible et accessible à toute la population sur l'étendue du territoire national, via le mobile et le web. Elle établira une bonne interconnexion entre les médecins de Aimes-Afrique et les

structures de soins pour une bonne prise en charge, tout en réduisant le risque de contamination et de propagation du Coronavirus. Les patients peuvent ainsi facilement ouvrir un compte sécurisé dans l'application et profiter à tout moment, peu importe leur résidence, d'une télé vidéo consultation ainsi que de plusieurs autres fonctionnalités 24h/24 et 7jrs/7 » détaille le médecin.

« Avec cette plateforme, le médecin a la possibilité, avec l'aide de la technologie, de prescrire au patient une ordonnance numérique à usage unique à présenter à la pharmacie. Toutefois, le médecin pourra référer le patient en lui donnant un code vers une structure de santé partenaire et agréée par l'Etat pour une consultation physique ou clinique approfondie voire une hospitalisation. En cas de besoin, il peut par ailleurs être référé vers des psychologues où il sera pris en charge et suivi », précise-t-il.

### Travail d'équipe

L'application aura pour avantage de limiter les risques de contamination aussi bien des patients que du personnel médical, l'un des plus grands challenges de cette crise sanitaire. Aimes-Afrique parie sur le travail d'équipe pour atteindre cet objectif.

L'initiative, qui a été élaborée en accord avec la Coordination Nationale de la Gestion de la Riposte (CNGR) et a reçu le financement de l'Union européenne à hauteur de 100.000 € (66 millions FCFA

environ), s'inscrit dans le cadre du projet d'Assistance Médicale et d'Orientation Psycho-Sociale de la population togolaise (PAMO-Psycho Togo).

Celui-ci a pour objectif général, d'assurer une assistance et une prise en charge médicale, de même qu'un accompagnement social et médico-psychologique à la population togolaise durant et après la crise liée à la COVID-19. Mais pas que. Il s'agit par ailleurs de réduire les risques de contamination du personnel médical en mettant en place un système de prise en charge des patients via la télémédecine sur toute l'étendue du territoire national ; tout en continuant à répondre au besoin de santé de la population malgré la crise sanitaire, avec un accent particulier sur la sensibilisation en vidéo live des médecins et experts de la santé sur les sujets d'intérêt général.

PAMO-Psycho Togo ambitionne en outre de réduire l'automédication en facilitant la prescription des médicaments via l'application « SOS Docteur » par des médecins ainsi que leur accessibilité en pharmacie.

## OFFREZ-VOUS VOTRE CITROËN\* AVEC LA NOUVELLE LOI DE FINANCES

~~11.000.000~~ FTTC



6.800.000 F<sub>NET</sub>

OFFERT

1 an d'assurances\*  
1 an d'entretien

\* Assurance aux tiers

\* Dans la limite du stock disponible et de l'application de la nouvelle loi de finances 2020



Bd Eyadema, 01 BP 332 Lomé  
Tél: 22 23 31 00  
[cfaotogo@cfao.com](mailto:cfaotogo@cfao.com)



Depuis le 25 Novembre 2019, nous avons entrepris un vaste **programme de transformation** pour révolutionner le secteur des télécommunications et du numérique au Togo et **devenir une référence dans la sous-région**.

Ce programme s'inscrit dans le **Plan National de Développement (PND)** et offrira à chaque togolais le meilleur du haut-débit, de la téléphonie mobile et du mobile money. Conformément à ses engagements Togocom a lancé son programme d'investissements de près de 245 millions d'euros (160 milliards de francs CFA) sur quatre (4) ans.

Pour les 100 premiers jours du changement, **Togocom** souhaite établir un premier bilan de ses actions concrètes et des premiers bénéfices tangibles pour ses clients.

## Nos accomplissements en chiffres



**97**

Nouveaux sites 2G/3G+ depuis début 2020 vs 44 en 2019



**170 000**

Nouveaux abonnés mobiles 4G+



**400**

Sites activés en réseau 4G+



**42 Mbps**

En vitesse de téléchargement maximum sur le réseau 4G+ de TogoCel.



**+30 000**

Points marchands Mobile et T-Money de proximité



### Améliorer la qualité de service

#### Amélioration de la disponibilité des services avec un meilleur accès voix, data et mobile money

- Sécurisation de la sortie internet (lien terrestre vers le Ghana)
- Création d'un centre de pilotage opérationnel convergent avec suivi quotidien de la qualité de service
- Taux de disponibilité du réseau **> 99%**
- Taux de coupure de communications **< 0.40%**

### Renforcer le réseau

Amélioration de la vitesses et de fluidité des communications sur toutes les technologies (2G/3G+/4G+ & Fibre)



### Améliorer l'expérience client

- Regroupement des équipes TogoCel et TogoTelecom au sein du même siège (équipes transverses et unifiées)
- Instauration d'un dialogue social et mise en place d'une politique de formation interne ( **624 heures** réalisées )
- Fusion des agences TogoCel et TogoTelecom

## Nos prochains objectifs

- Modernisation de nos agences commerciales
- Simplification de nos offres commerciales
- Déploiement de la 4G+
- Nouveaux services mobile money innovants

## Rendez-vous trimestriel

Nous communiquerons un bilan de nos réalisations et bien sûr les bénéfices directs et concrets dont chacun de nos clients pourra profiter.



*Je remercie sincèrement nos collaborateurs et tous nos partenaires pour les efforts consentis pendant ces 100 premiers jours. Nous savons tous qu'il y a encore beaucoup d'améliorations à accomplir. Mais je peux vous affirmer que nous sommes tous engagés à donner le meilleur de nous-même au quotidien pour accélérer notre transformation et offrir à nos clients ce qu'ils sont en droit d'attendre.*



**Paulin Alazard, Directeur Général Togocom**

# L'utilisation des plantes médicinales contre le Covid-19 comporte d'importants risques pour la santé

✎ Esaïe EDOH

**L'**humanité fait face depuis plusieurs mois à la pandémie du Coronavirus. Pour l'heure, aucun remède à titre préventif ni curatif n'a été présenté comme efficace contre le virus. De fait, certains Togolais ont recours à des plantes médicinales, présentées comme ayant pour vertu de renforcer le système immunitaire. Très demandées depuis l'apparition de la première contamination dans notre pays, leurs prix connaissent une flambée. Pourtant, ces plantes peuvent présenter de réels dangers pour la santé.

Dans les marchés d'Akodéssiwa, Gbossimé, Totsi et Agoè-assiyéyé, on assiste depuis le début de mois d'avril à un engouement des clients pour les plantes médicinales, particulièrement le «Nimon», qui est très utilisé dans les ménages au sud du Togo pour le traitement du paludisme. « Depuis un mois, j'enregistre une hausse de mon chiffre d'affaires, confirme une revendeuse au marché d'Akodéssiwa. De fait, leur prix connaît une inflation. Vendu il y a encore quelques semaines à 100FCFA le tas, il est aujourd'hui négocié autour de

300 à 400 FCFA. Le « nimon » devient par ailleurs un produit qui se raréfie, obligeant les consommateurs à faire le tour des marchés pour s'en procurer.

Outre cette plante, l'artémisia connaît aussi du succès. Egalement en pénurie sur les marchés, sa feuille antipaludéenne autrefois vendue à



Des feuilles d'Artémisia

1500 FCFA le sachet de 25 ou 35 grammes, coûte désormais entre 2500 et 3000 FCFA selon les points de vente.

Pour renforcer leur système immunitaire, les Togolais font recours par ailleurs dans leur alimentation quotidienne

aux légumes tels que les feuilles de baobab, « esrou », de son nom scientifique *Ocimum gratissimu*, d'aloma (*Vernonia Amygdilina*) et des épices à l'instar du clou de girofle (*syzygium aromaticum*), et du poivre (*Xylopiya ethiopic*). Ces produits sont d'ailleurs recommandés par le Comité scientifique contre

la Covid-19, mise en place par l'Université de Lomé (UL). Même si leurs prix ne flambent pas, ils sont fortement consommés. « J'ai moi-même préparé une infusion à base de clou de girofle, de poivre, de gingembre et du sodabi. Je la prends au quotidien pour renforcer mon immunité », confie Jean de Dieu Akpaki. « J'ai recommandé à ma femme de faire la sauce d'ésrou » régulièrement pour la consommation de la toute la famille. Cela peut aider à se préserver contre la Covid-19 » rapporte Gaston Eklou, un père de famille. L'ananas, le citron, le tamarin, entre autres fruits aussi recommandés pour le renforcement du système immunitaire, sont également très consommés par les Togolais.

## Attention à la santé

Nul doute, à en croire les spécialistes, ces plantes, légumes et fruits ont des vertus pour renforcer le système immunitaire. Leur consommation peut donc être d'un apport important dans la lutte contre la Covid-19. « Une personne ayant un système immunitaire élevé, a de faible chance de développer une forme sévère de la covid-19. Grâce à l'immunité

normale, elle peut être rapidement guérie de la maladie », confirme Dr Tagba Tillalou, membre de comité de riposte contre la covid-19 dans le district sanitaire d'Agoè, qui soutient que « la médecine traditionnelle fait partie intégrante de la médecine moderne au Togo ».

Toutefois, la modération dans la consommation de ces produits est vivement conseillée. En effet, plusieurs consommateurs associent breuvages et infusions, sans aucune précaution. « La consommation abusive des infusions expose l'homme à l'intoxication du foie, voire à l'insuffisance rénale », prévient le médecin. Elle assure cependant que des recherches sont en cours avec la participation des tradithérapeutes pour sortir un remède efficace contre la covid-19 à base des plantes.

« C'est à partir des plantes et autres qu'on a pu fabriquer des médicaments. Cependant leur prise quotidienne doit être faite selon un schéma précis afin d'éviter une surdose ou intoxication. L'utilisation des plantes médicinales doit se faire sur prescription par un tradithérapeute », conseille-t-elle.

## L'obésité réduit l'espérance de vie

✎ Esaïe EDOH

**D**ans un rapport publié en 2016, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) révèle que plus de 650 millions de la population mondiale sont obèses. Qu'est-ce que l'obésité ? Quels sont les risques sanitaires éventuels qu'accourent ces personnes ? Comment doivent-elles se prendre pour réduire les risques sanitaires ? Éléments de réponse.

L'obésité d'après l'OMS est une accumulation anormale ou excessive de graisse corporelle qui peut nuire à la santé. Elle résulte de la consommation en quantité d'aliments caloriques. « La consommation excessive ou régulière des aliments pauvres en vitamine provoque chez l'être humain l'obésité », explique le docteur généraliste, Sossou Anselme. En effet, la prise des médicaments antidépresseurs, neuroleptiques et antidiabétique, accélère le risque d'obésité chez l'humain, car souligne le médecin, « ils sont une source d'augmentation de la production de l'insuline d'origine organique ». Les personnes obèses sont identifiées à partir de leur indice de masse corporelle (IMC) qui est supérieure à 30kg/m<sup>2</sup>.

Cette maladie, considérée comme une épidémie selon l'OMS, se présente sous deux formes. Elle est dite « morbide » quand la graisse remplace les

muscles dans l'organisme. Ce type d'obésité se manifeste chez l'être humain par un surpoids excessif et une accumulation de la graisse accompagnée d'une fonte de la masse musculaire et du foie. « Les personnes souffrantes de l'obésité morbide présentent un IMC supérieur à 40kg/m<sup>2</sup> », précise le Dr Sossou Anselme.

« Ce type d'obésité est dû à un trouble de la masse corporelle qui dépend de plusieurs facteurs », indique-il. Ces facteurs sont d'origine alimentaire, « le grignotage et l'excès de nourriture sont les causes les plus évidentes de cette maladie », informe le généraliste.

L'obésité morbide dite maladie multifactorielle, a également une origine héréditaire. Une étude de l'OMS précise que des individus issus de parents obèses ont 40 à 70 % de chance de développer la même pathologie. « Le manque de moyens financiers est également un

des facteurs de risque aggravants. Une personne ayant un niveau de vie sociale bas, n'ayant pas une alimentation de qualité est très exposée à l'obésité morbide », alerte le Dr Sossou.

L'obésité est également dite « androïde » ou « abdominale ». Celle-ci se manifeste généralement chez les hommes en surpoids et chez les femmes en situation de ménopause. Elle se distingue par l'accumulation de la graisse au niveau de la partie supérieure du corps et dans l'abdomen. « L'obésité abdominale se reconnaît par un ventre volumineux », rappelle le docteur généraliste.

Tout comme l'obésité morbide, celle abdominale a aussi une origine héréditaire. Le risque de transmission varie de 25 à 80%. Le manque d'activité physique et la prise de certains médicaments à base de corticoïde ou les antipsychotiques, sont entre

autres sources de développement de l'obésité abdominale.

## Risque de réduction de l'espérance de vie

Le développement de la pathologie de l'obésité en suscite d'autres. Une personne obèse, notamment de l'obésité morbide sans une prise en charge rapide et continue, est exposée aux maladies telles que le cancers, les troubles cardiovasculaires, les troubles pulmonaires, le diabète et l'apnée du sommeil. Elle n'échappe non plus à l'hypertension artérielle, au cholestérol et aux maladies ostéo-articulaires

Les obèses du type androïde ou abdominale, présentent plus de risque de dysfonctionnement des tissus organiques. « Car cette forme d'obésité est la plus complexe », soutient le médecin. Ces personnes sont généralement fatiguées de façon constante et manifestent des signes d'essoufflement. Elles font la plupart du temps face aux

problèmes articulaires tels que l'arthrose et sont susceptibles de développer le diabète de type 2 et les anomalies de la fibrinolyse.

L'obésité, quelle que soit sa forme, est un facteur de risque de développement sévère de la Covid-19. D'après l'OMS plus de 90 % des personnes qui sont décédées de la Covid-19 présentaient une ou plusieurs comorbidités au moment de l'infection, les plus communes sont l'obésité. « Les différentes pathologies associées à l'obésité, affaiblissent rapidement les personnes obèses et les exposent à la mort », conclue le Dr Sossou Anselme.

En face de l'obésité qui s'avère un handicap pour la vie humaine, des traitements appropriés sont conseillés. Des personnes qui en souffrent doivent se confier aux médecins nutritionnistes en vue de la prescription d'un régime alimentaire. Des conseils d'un coach sportif et d'un coach de vie sont aussi indispensables dans le traitement de l'obésité, « car la pratique régulièrement du sport est l'une des solutions efficaces », rappelle le praticien.

## FIN DES CHAMPIONNATS NATIONAUX DE FOOTBALL : *Charles KOLOU* **ASKO champion, Entente 2 promu**

**L**a Fédération togolaise de football (FTF) a dans un communiqué rendu public le 26 mai dernier, décidé de l'arrêt définitif des championnats nationaux de première et de deuxième divisions, au titre de la saison 2019-2020. La faïtière du football togolais évoque la persistance de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus pour motiver cette mesure. Elle estime que l'organisation des matchs et la reprise du championnat du football à l'arrêt depuis le 17 mars, sont devenues impossibles.

« (...) Le comité exécutif de la FTF, après avoir écouté le rapport des consultations entreprises par le président, prend acte de l'impossibilité d'organiser des matchs et de reprendre l'ensemble des championnats en cours suspendus depuis le 17 mars 2020 et décide de l'arrêt définitif des championnats nationaux de première et de deuxième divisions, saison 2019-2020 », explique le communiqué de la FTF.

En conséquence et en application des règlements de compétition, les clubs classés premier et deuxième à l'issue de la 20ème journée du championnat national de première division sont déclarés champion et vice-champion, détaille le texte.

Ainsi, l'Association Sportive de la Kozah (ASKO) en tête du championnat avec 37 points avant son arrêt est sacrée championne et succède à l'Association Sportive des Chauffeurs de Kara (ASCK), un autre club de la ville de Kara. L'Union Sportive (Unisport) de Kouloundé classée 2ème est vice-championne.

Les deux clubs se qualifient pour les compétitions continentales : Asko représentera le Togo en Ligue des Champions de la CAF (Confédération Africaine de Football) tandis que le Club de Koloundé disputera la Coupe CAF.



Equipe de l'Entente 2 de Lomé

En deuxième division, la FTF a décidé de l'accession à l'élite des clubs classés premiers des poules Sud et Nord, à l'issue des 11 journées disputées. De fait, l'Entente 2 de Lomé retrouve la 1ère division 20 ans après sa relégation. Elle sera accompagnée de l'AS Binah, dont ce sera la première expérience.

### Mesure critiquée

Cette décision de la FTF, si elle met fin au suspense sur une éventuelle reprise des championnats de D1 et de D2, provoque cependant la polémique. En effet, certains considèrent que la non relégation des clubs mal classés est une violation des règlements des compétitions.

Ils critiquent ainsi le maintien dans

l'élite de Maranatha FC et de Koroki de Tchamba, dernier et avant dernier à l'issue de la 20ème journée du championnat, de même que celui en D2 de Kotoko FC et d'Agaza FC reléguables dans la zone Sud, Haknour et Gbikinti de Bassar dans la zone Nord. Ils évoquent le risque d'entrave aux efforts de professionnalisation du championnat d'élite avec le nombre de clubs désormais porté à 16.

Cependant, certains présidents de clubs saluent l'annonce et la considèrent comme une mesure d'apaisement. « C'est une bonne et sage décision. Il nous préparer maintenant la saison prochaine », a ainsi commenté le vice-président de Maranatha FC de Fiofio, Dosseh Aki chez nos confrères de RFI.

## POEME I CAN'T BREATHE

Je porte son deuil comme un poids  
 C'est un deuil de plus, un mort de trop  
 à qui l'on reprochait ce que je suis  
 Je porte sur la poitrine le fardeau  
 de la solitude dans ce monde sans ami

à voir les fauves tuer les miens déjà enchaînés de tout leur poids  
 sous le ciel de jungle fever

J'ai la rage dans le sang comme un buffle écorché  
 Mes mains tremblent comme ces gibiers éventrés par une meute de hyènes  
 au sourire large et aux instincts loufoques  
 La haine est si gourmande quelle fait penser à l'histoire d'un burger trompe la faim

J'ai 20 dollars pour payer tribut  
 là où la sauvagerie a un gage sur le dernier souffle d'un frère  
 Sur les abattoirs plein air et sur mesure se lèvera la lumière crue d'un beau jour qui ne ressemblera à aucun autre  
 Ce jour-là tout changera et plus rien ne sera comme avant  
 Ce sera la vingt-cinquième heure !

J'ai encore dans l'oreille les mots de Peter Abrahams quand je regarde le tableau de chasse du hunter américain  
 Tous avaient le sang aussi rouge que les autres  
 et pas les mêmes droits que les autres

Être noir, est-ce ne rien dire? Est-ce vivre en permanence avec les ombres trompeuses de la

résignation ?  
 Le noir, est-ce ce crédule qui ne se lasse jamais de tendre l'autre joue et porter la misère du monde?  
 Ah le nègre, cette espèce de christ sans succès !

Que viennent les prophètes raconter leur divine fraternité  
 Moi je ne vois dans leurs yeux que la haine sous uniforme  
 Ils s'en frottent les mains  
 Le tort de naître noir et de n'être que noir échappe à la petite justice des «grands» dont l'opticien n'a jamais la bonne correction

Je n'oublie pas ces frères tués sur leurs propres terres  
 par terre  
 morts par frères  
 sans raison apparente  
 J'en ai gros sur le cœur dans ce monde fou qui ne dit vrai de paix que RIP

Il y a dans l'air quelque chose qui rend fou  
 Il y a dans le fou quelque chose qui n'en a peut-être pas l'air et qui a l'air de croire que la violence accouche d'autres ADN

La violence sortie tout armée des hurlements des nuits dépravées de l'humanité ne peut enfanter que la violence  
 qui elle-même rendra son dernier soupir en disant : «I can't breathe».

Paris, le 29.05.20  
 Max Dotsé  
 AMEGEE  
 Avocat au barreau de Paris, Poète



## MODE Le streetwear, la tendance de notre époque

*Nana GARBA*

**D**ans la rue, dans les entreprises, sur les terrains de sport ou dans les salles de danse, de plus en plus de personnes s'habillent en vêtements de sport, casquettes et pull-overs. Appelé streetwear, ce style vestimentaire est de nos jours très tendance au sein d'une génération en quête de liberté et d'indépendance.

Apparu dans les années 1980 en Californie aux États-Unis, le streetwear a été créé au départ par les gangs, avant d'être récupéré comme courant de mode. Ils s'agissait d'un style vestimentaire qui se voulait une réaction aux tendances ostentatoires et coûteuses, ainsi qu'à l'omniprésence de la mode et de la créativité pendant cette décennie-là. Il regroupe la mode du hip-hop et celle du rasta.

C'est le milieu du rap togolais qui a popularisé le streetwear au Togo dans les années 2000. « Et à ce moment, on parlait du streetwear

made in Togo » se souvient Luc Agboblaka, promoteur de la marque Afrika-wear. Si au début on pouvait les compter du bout des doigts, aujourd'hui les acteurs du streetwear sont devenus nombreux. Aux anciennes marques comme Afrika-wear, Chris'em, Tchale Djeme ou encore HAO qui n'existe plus, sont venues s'ajouter désormais Gamessu, Moria, Sexy togolais, Gath Fashion, Authentik, Bumaye etc.

Pour le promoteur de la marque Saint Addy, un des pionniers du streetwear au Togo, c'est une mode qui séduit les jeunes qui

ont des goûts communs comme la musique, le graffiti, l'art et le sport. « Street est un mot anglais qui signifie en français rue, et wear habillement. Streetwear veut donc dire littéralement vêtements de rue, voire de ville », explique le styliste. « Aujourd'hui, le streetwear a dépassé sa cible de départ et est adopté par toutes les catégories de la population », ajoute-t-il.

### Populaire

Finie la référence aux jeunes, aux gangs, à la violence ou encore à la musique. De nos jours, le streetwear est tendance. Son

caractère décontracté en fait un look tout public. De l'homme politique au banquier, en passant par le commerçant, le sportif ou encore le musicien, tous ont dans leur garde-robe un tee-shirt, des baskets, des shorts, avec différents styles de conception, de coupes, de coutures et d'impressions.

« C'est mon look favori. J'adore les baskets et surtout les tee-shirts avec des dessins d'art locaux. Je suis souvent en streetwear même au bureau », confirme ainsi Mr Amah Parfait, employé à TogoCom à Lomé.

### Véhicule d'expression

Plus qu'un style d'habillement, les vêtements sont devenus un véhicule d'idées, un moyen d'expression et

une occasion de créativité.

Que ce soit par un texte écrit, une œuvre d'art retravaillée, etc., tous les moyens sont bons pour paraître original afin d'exprimer sa propre vision. De fait, pullulent par exemple à Lomé des tee-shirts aux couleurs du drapeau togolais, des graffitis et expressions en langue locale développés par des marques comme 228 Togo, Ablode Gbadja, Mogni togovi de Saint Addy.

Tous ces vêtements conçus avec des messages ont pour but d'inviter et d'inculquer des valeurs patriotiques, mais également de prouver l'originalité du produit. Les réseaux sociaux comme Instagram et Facebook facilitent l'accès à un large public.

## « Cebeli » pour célébrer l'unité africaine

✎ Wilfried ADEGNKA

Cette année marque le 57<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) devenue depuis 2002 l'Union Africaine (UA). Pour commémorer cette journée, le magazine digital Pensées Noires en collaboration avec Africa Culture et l'Institution Panafricaine de la Voix (INPAV) ont initié un concours de poésie dénommé « Cebeli ».

« Le mot « Cebeli », signifie écriture en langue « soussou » de la Guinée. Et comme il s'agit d'un concours de poèmes et que, poème rime avec écriture et bien le titre nous a semblé judicieux pour cette compétition. Bien entendu dans d'autres langues africaines vous trouverez un sens à l'écriture dans les dialectes mais nous avons flashé sur celui-là », révèle Alain Mouaka, promoteur et responsable de la plateforme panafricaine et culturelle [www.penseesnoires.com](http://www.penseesnoires.com). « Vous n'êtes pas sans savoir que le monde y compris l'Afrique fait face à un ennemi de poids, le coronavirus, un adversaire qui nous enlève notre joie de vivre, nos habitudes de vie et crée la peur de l'autre alors que l'africain est très social. Le 25 mai étant la commémoration de l'unité africaine, nous nous sommes dit pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups, bien entendu célébrer la journée mondiale de l'Afrique et donner la parole aux jeunes

passionnés d'écriture qui ont forcément beaucoup à dire au vu de ce qui se passe en ces moments difficiles que traverse le monde », déclare Alain pour ce qui est des motivations.

« L'écriture pour beaucoup signifie la liberté, le soulagement et parfois même permet de trouver la paix intérieure car on se fait entendre surtout sur des sujets qui touchent par exemple l'humanité, ce qui se dit et qui est pris pour parole d'évangile peut ne pas être ce que pense un groupe de personnes. Nous avons donc donné la possibilité aux jeunes africains de parler de leur ressenti concernant ce continent qu'ils aiment tant l'Afrique » déclare le promoteur pour le choix de la poésie.

« Cebeli » se révèle donc un concours de poèmes dont la pensée motrice est l'Afrique. « Il sera question d'évoquer

à travers leur texte ce que l'Afrique représente pour chacun des postulants ».

Le concours consiste à rédiger un poème en vue de magnifier l'Afrique, de mettre en évidences les maux qui la taraudent et au-delà proposer des approches de solutions afin de redorer le blason de l'Afrique qui est le « berceau de l'humanité ».

Lancé le 7 mai dernier, par l'appel à candidatures pour les inscriptions qui se sont clôturées le 21 mai, le concours a enregistré quarante-un (41) postulants de plusieurs nationalités.

Avoir un bon niveau d'expression, savoir écrire en français et être passionné d'écriture sont les atouts pour participer au concours comme en témoigne Alain : « les critères de participation sont très simples. Il suffit de bien s'exprimer et de savoir écrire en français. On n'en demande pas plus. Et



pour s'inscrire il faut juste envoyer une vidéo descriptive de soi d'une durée d'une minute et son texte ».

Les membres du jury, l'écrivain André Ekama et la chanteuse Diva Queen Eteme, sont actuellement en train de travailler sur les textes afin de retenir le lauréat ou la lauréate de

cette première édition.

« La crise que nous traversons, nous contraind à retenir pour cette édition juste un ou une seul(e) lauréat(e) qui gagnera le seul trophée mis en jeu. Toutefois, les autres candidats ne seront pas laissés pour compte, ils recevront une récompense symbolique », explique Alain.

## « KICK DANS LE RING » :

✎ Wilfried ADEGNKA

## La scène d'expression de la musique urbaine

Parés de gants de boxe, on pourrait s'imaginer qu'ils s'apprêtaient à s'échanger des coups. Tel est le cas sauf qu'à la différence de vrais boxeurs, ce ne seront pas de réels coups qu'ils vont se donner, mais c'est plutôt à un affrontement lyrique qu'ils vont se livrer comme l'impose l'évènement culturel le « Kick Dans le Ring (KDR) », organisé par l'association Good Dreamz. Qu'est-ce donc le KDR et comment y participe-t-on ?

Le Hip-hop est la culture la plus proche des jeunes et le rap, l'une des musiques la plus écoutée par les jeunes au Togo, de même la culture urbaine occupe une place de choix dans leur quotidien, remarque le responsable de Good Dreamz, Christian Djemi Nawa aka Dove'nd : « Les cultures urbaines occupent aujourd'hui une place prépondérante dans la vie des jeunes, et sont pour eux un moyen d'expression et de communication des jeunes. Il y a une absence de lieux et d'évènements pour valoriser la culture et laisser les artistes exprimer leur talent et leur art ». Incité par ce constat, l'artiste Dove'nd a pris sur lui d'organiser des évènements afin d'offrir une scène d'expression aussi bien à ses collègues artistes qu'aux jeunes qui « éprouvent une certaine affection pour la culture Hip-hop ».

C'est à cet effet qu'il lance le « Kick Dans le Ring » pour valoriser la culture Hip-hop au Togo, de créer un espace éphémère où les artistes puissent s'exprimer, développer l'esprit de dépassement de soi et de partage ; avec pour ambition de créer un marché pour les consommateurs de Hip-hop, et d'engendrer de la



Des challengers lors du KDR

rentabilité.

Le « KDR » est un concept de compétition et de battles de rap et de chants entre des MC's, qui s'affrontent dans un ring en 3 rounds au cours desquels « chaque challenger a un temps d'expression d'une minute par round et ceci sous l'œil vigilant d'un arbitre, chaque round a une durée totale de trois (3) minutes maximum ».

Il s'agira pour chaque concurrent de donner le meilleur de lui-même en respectant une grille d'évaluation dont les critères sont : « le flow, la technique, les punchlines. L'habileté du challenger à faire réagir le public et

à savoir mettre les coups lui vaudra des points bonus appelés des points combos qui peuvent varier entre trois (3) et sept (7). Le vainqueur sera celui qui aura totalisé le plus de point au cours des trois (3) rounds », souligne Dove'nd.

### Déroulement

Après l'appel à inscription, ce sera la une sélection en deux phases se fait. La première consiste à s'inscrire en envoyant une vidéo d'une minute au maximum, où on verra le candidat kicker, c'est-à-dire rapper ou chanter en impro ou texte écrit, sur un beat ou en « a capella

». « Les vidéos seront postées sur les réseaux sociaux notamment Facebook et Instagram et celles qui auront obtenu plus de vues seront qualifiées. Toutefois les producteurs pourront choisir un candidat s'ils jugent du potentiel qu'il possède même si sa vidéo n'a pas eu assez de vues », informe les organisateurs.

La seconde quant à elle concerne la participation de certains artistes confirmés qui ont émis eux-mêmes l'envie de participer ou encore ceux qui ont été sollicités par l'organisation.

Chaque duel se déroule en trois (3) rounds comme suit : le premier dénommé « High kick » consiste en la mise en valeur du flow, de la technique et des punchlines, « ici chaque challenger devra se lâcher en freestyle, sur un texte écrit ou en improvisation sur un beat imposé par le DJ ». Le second, « Mots imposés », au cours duquel où l'habileté à placer les mots dans une suite logique de phrases est mise en valeur.

La chaque concurrent imposera deux mots à son adversaire et le jury y ajoutera trois autres et ce dernier devra insérer ces mots dans un « Free Kick ». Pour le dernier round, « Coups pour coups » ; les deux concurrents feront un face à face et « s'affronteront dans un duel de mots en clash et dans cette épreuve tous les coups sont permis ».

En attendant la grande finale de cette première saison prévue pour juillet 2020 pour enfin connaître le lauréat, toutes les vidéos de présélection seront diffusées pendant ce mois de juin sur les pages Facebook, Instagram et YouTube de l'association Good Dreamz.

Les organisateurs comptent offrir au lauréat une production d'un « EP » de cinq (5) titres et bien d'autres prix. Aussi, lancent-ils un appel aux bonnes volontés pour qu'ils les soutiennent, « Nous faisons tout pour le moment sur fond propre, et ne pouvons que pour le moment offrir un « EP » de cinq titres au lauréat bien que nous voulions en faire plus. Nous lançons donc un SOS aux potentiels partenaires et sponsors afin d'élever le niveau de la cagnotte », déclare le responsable de Good Dreamz.

Rappelons que Good Dreamz est une association artistique culturelle qui a pour but de réunir une jeunesse responsable et émancipée, et qui veut vraiment bouger, avec pour slogan « Différents mais ensemble ». Elle compte à son actif sept (7) éditions du festival West African Hip Hop Festival (WAHH) qui se sont déroulées au Togo et au Bénin ; et aussi l'évènement « Carte blanche » qui est un spectacle pluridisciplinaire dont la première édition a eu lieu le 08 décembre 2018 à l'Institut Français du Togo.

# CARTE LEADER VISA

**Sécurité, fiabilité et rapidité,**  
utilisable partout dans le monde

- Retraits GAB
- Achats en ligne
- Paiements TPE



# GUIDE PRATIQUE DES AFFAIRES AU TOGO

OPERATEURS ECONOMIQUES ET INVESTISSEURS

Editions Lumière - Zone CFA 10.000 Fcfa France : 15€



FOCUSYAKOU  
COMMUNICATION

Edition 2019

# EN KIOSQUES